

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Premier coup de pioche » pour la requalification de la route de Crassier à Eysins

Le chantier de requalification de la route de Crassier à Eysins a débuté officiellement autour d'un événement symbolique réunissant le Canton de Vaud, la Commune d'Eysins et Région de Nyon. Ce projet d'envergure vise à transformer cet axe routier pour sécuriser tous les types de mobilité et rendre les arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux devraient se terminer en automne 2027.

Le projet de requalification de la route de Crassier (RC 11) entre dans sa phase concrète. Ce matin, les autorités du Canton de Vaud, de la Commune d'Eysins et des représentants de Région de Nyon se sont réunis pour un « premier coup de pioche » symbolique marquant le début des travaux. Ce projet illustre la volonté commune des partenaires de transformer cette infrastructure routière en un axe sécurisé et accessible à tous les usagers et usagères.

Porté conjointement par le Canton et la Commune, et soutenu par des cofinancements de Région de Nyon et de la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération du Grand Genève, ce chantier représente un investissement de 10,3 millions de francs au total. Il s'étend sur un kilomètre, entre les giratoires de Terre-Bonne et de Bellossiez, avec une répartition des responsabilités et des travaux entre le Canton, pour la partie de la route hors localité et la Commune, pour la partie située en localité.

Ce projet permet de répondre aux besoins des véhicules motorisés, des cycles, des piétons et des transports publics. Les travaux permettront d'adapter les gabarits routiers aux normes actuelles et à poser un revêtement phonoabsorbant pour atténuer les nuisances sonores à la source. Deux systèmes d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (SETEC) seront également installés. Dans le cadre du développement des infrastructures de mobilité active, le projet prévoit la création d'une piste mixte bidirectionnelle, destinée aux piétons et aux cyclistes. Cette nouvelle liaison constitue un maillon essentiel permettant de connecter quatre autres axes structurants de la mobilité cyclable pendulaire, définis dans le cadre de la Stratégie cantonale de promotion du vélo. Le projet prévoit également des cheminements piétonniers, avec prolongements des trottoirs et l'aménagement de traversées sécurisées. Les travaux qui concernent les infrastructures de transports publics visent

à rendre les arrêts de bus conformes à la LHand, afin qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, la Commune d'Eysins profite de ce chantier pour financer et installer un nouveau système d'éclairage public et pour réaliser d'importants aménagements paysagers. Ces derniers incluent du mobilier urbain, des espaces de verdure et de détente, de nombreuses plantations d'arbres, de haies et de prairies fleuries, disposés le long de la chaussée et de part et d'autre de l'itinéraire de mobilité active.

Les travaux, qui ont formellement débuté mi-octobre, s'échelonneront sur une durée d'environ deux ans, pour se terminer en automne 2027. Ils seront menés en prêtant une attention particulière à la coordination des intervenants et à la préservation de l'accessibilité pour les usagères et usagers.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 14 novembre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DICIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, [021 316 70 01](tel:0213167001)

Mario-Charles Pertusio, syndic d'Eysins, [079 672 98 22](tel:0796729822)

Daniela Nagy, responsable de la communication et du marketing, Région de Nyon, [022 552 30 20](tel:0225523020)